

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



N° 14734\*01

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en  
matière d'environnement

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

18/06/2012

Dossier complet le :

18/06/2012

N° d'enregistrement :

F 091 12 8003

### 1. Intitulé du projet

Aménagement des abords des remparts sud et est de la  
Cité d'Aigues-Mortes

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie d'Aigues-Mortes

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

Cédric BONATO, Maire

RCS / SIRET

12113101010371000191

Forme juridique

Collectivité territoriale

**Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734\*01**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33 <sup>e</sup>	permis d'aménagement sur une superficie totale de 9,5 ha
11 <sup>o</sup>	création d'une aire de stationnement en limite d'espace remarquable du littoral
6 <sup>o</sup> d)	aménagement de voies routières existantes sur une linéaire de 1000 m

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

#### 4.1 Nature du projet

Requalification des terrains aux abords immédiats des remparts sud et est de la cité : restauration d'un paysage naturel et maîtrise des flux et des usages du site, tout en préservant les espaces sensibles (roubines et étangs) qui le bordent.

#### 4.2 Objectifs du projet

Mise en relation de la cité médiévale avec l'étang de la ville par aménagement d'une zone de transition douce entre urbain et nature dans le cadre de l'opération grand site de la Camargue gardoise

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux sont prévus pour une durée de 12 à 16 mois, à compter de fin 2012. Requalification de la voirie des remparts et de l'aire de stationnement. Recherche d'un nouveau mode de gestion : création d'itinéraires piétons et cyclables

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Mise en œuvre d'un plan de gestion du site  
Limitation de l'accès au site pour les véhicules : voie rustique et à sens unique, aire de stationnement provisoire de capacité réduite

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis d'aménagement
- Autorisation de travaux en site classé

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

- Permis d'aménagement
- Autorisation de travaux en site classé

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie totale de l'emprise de l'opération	9,5 ha
matériaux extraits pour le nivellement - volume	400 000 m <sup>3</sup> maximum
nombre de places	400 m long x 5 m large
aire de stationnement - capacité	220 véhicules
voie parallèle aux ramparts - largeur	5 m (véhicule) + 2,5 m (piétons)

**4.6 Localisation du projet**

Adresse

Aigues Mortes  
Remparts Sud et Est

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 04° 11' 30" E Lat. 43° 33' 54" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°; 41° et 42°:

Point de départ :

Long. 04° 11' 13" E Lat. 43° 33' 53" N

Point d'arrivée :

Long. 04° 11' 45" E Lat. 43° 33' 56" N

Communes traversées :

Aigues, Mortes

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

**5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée**

**5.1 Occupation des sols**

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

usage actuel du sol : voie de liaison, parking souterrain, aire de manifestations temporaires, espace vert et prairie de pâture, skate park, installations sportives périodiques, parkings temporaires dans les zones de prairie

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui  Non

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de la commune d'Aigues Mortes,  
approuvé le 02 octobre 2003

L'opération se situe en zone N (Naturelle)  
Est admise "la création d'un équipement public à vocation de point d'accueil, d'information et de vente des produits du terroir, dans le cadre de l'opération grand site"

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF type II 910011531 Camargue gardoise projet d'aménagement en dehors de la ZNIEFF type I 910030028 Salins d'Aigues Mortes
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aigues Mortes
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	zone humide « Petite Camargue » sous convention RAMSAR
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	territoire communal concerné par le Plan des zones Submersible du Rhône
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR inondation prescrit le 30/05/2011, non approuvé Pas de PPR.T sur la commune
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'opération est localisée dans le site classé de l'étang de la ville et de ses abords (décret du 09 mars 1993)
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le SIC « Petite Camargue » FR 9101406, et en partie dans la ZPS « Petite Camargue Laguno-marine », FR 9112013
d'un monument historique ou d'un site classé ou patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'opération se situe dans le périmètre de protection des immeubles dans périmètre historique dont les remparts. L'aménagement concerne le plan des théâtres, inscrit au patrimoine ethnologique (aires)

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement est excédentaire de 8000 à 10000 m <sup>3</sup> de matériaux (nivellement du terrain, voirie). Les matériaux limono-sableux, qualifiés de non dangereux seront réutilisés par la commune pour réhabiliter un terrain communal dans le secteur du Mas Desmarc (4 ha de zone de dépôt inertes)
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etude Milieu Naturel réalisée par Le Cabinet Barbanson. (jointe à la demande) Mesures d'atténuation d'impact : Limitation de la période de travaux - gestion des éclairages - protection de l'air de l'échasse blanche Impacts résiduels faibles à négligeables
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	« dossier d'autorisation en site classé - tous les possibles d'aménagement ont été discutés avec l'ensemble des services de l'état concernés dans le sens d'une simplification de l'espace avec mise en valeur de paysages de l'environnement et du patrimoine » « dossier Natura 2000 conduisant à l'absence d'incidence notable du projet »
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au contraire le projet vise à la renaturation du site

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site, comme pratiquement tout le territoire de la commune d'Argues Nordt est en zone inondable de Rhone (source SDIT - 2010)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	proximité de la RD 979 (catégorie 3) et de la voie ferrée.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Reduction au minimum des émissions lumineuses. Voie de rempart non éclairée dans sa globalité. éclairage minimaliste rasant sur cheminement piéton
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Reduction de rejets pluviaux, due fait de la suppression de surfaces imperméabilisées (nouveau parking temporaire en grave concassé)
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a ni production de déchets, ni installation actuelle d'écoulement des eaux pluviales du secteur vers la roue des Rivechaux.
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au contraire le projet s'inscrit dans le cadre de l'opération Grand site de la Camargue Gardoise avec pour objectif de remettre en lumière le magnifique ensemble architectural et patrimonial de la Cité d'Argues Nordt
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Limitation de l'accessibilité du site aux véhicules (parking réduit - voie à sens unique) et provisoire.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nom -  
 l'objectif même de l'opération est la restauration d'un paysage de nature au pied des remparts qui tiennent compte de la sensibilité environnementale et des enjeux patrimoniaux du site.  
 Dans but de la étape de sa conception, le projet a fait l'objet d'une consultation avec l'ensemble de acteurs concernés, afin de mettre en œuvre des solutions d'aménagement les plus intégrées au site.  
 La proximité des espaces protégés (zones humides en marge de l'étang de la ville) représentant le principal risque d'impact. L'évaluation d'incidence au titre de Natura 2000 et la réalisation d'une étude spécifique sur l'impact potentiel de l'opération sur les milieux naturels a permis de prendre les mesures nécessaires au niveau de la conception des aménagements, mais également pour la réalisation de travaux.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ; cf. parti d'aménagement illustré
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; cf. parti d'aménagement illustré
<input checked="" type="checkbox"/>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; c)

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	Parti d'aménagement illustré

Memoire technique du projet

Etude sur le milieu naturel

Évaluation et incidence Natura 2000

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Aigues-Rortes

le,

16 juin 2012

Signature



